



Le mot du Maire

2025

Chères Rancenaises, Chers Rancenais,

En cette fin d'été, et avant la période de réserve électorale, je souhaite m'adresser à vous pour faire le point sur l'activité communale : les projets aboutis, ceux en cours, ainsi que quelques sujets plus complexes qu'il me semble important de partager avec vous.

L'un d'entre eux concerne le secrétariat de mairie. Depuis le début du mandat, nous avons connu plusieurs changements successifs, qui n'ont pas toujours été simples à gérer. Ces transitions ont nécessité une implication accrue de ma part, mais aussi de celle de mes adjoints, dans certaines tâches administratives, au-delà du rôle habituel d'élus. Cela a été exigeant, mais grâce à cet engagement, la commune a continué de fonctionner efficacement. L'activité normale de la mairie et l'accueil du public seront à nouveau opérationnels aux heures habituelles d'ouverture à partir du 1er septembre. La gestion financière est saine : de beaux investissements ont été réalisés et le budget est équilibré. La Direction Générale des Finances Publiques nous a d'ailleurs exprimé sa satisfaction lors d'un contrôle récent.

Durant ce mandat, nous avons également dû composer avec le transfert de certaines compétences à Grand Besançon Métropole, un processus complexe et source de lenteurs administratives. C'est un sujet technique sur lequel je reste disponible si certains souhaitent davantage d'explications.

Mon engagement depuis 2020 n'a jamais faibli, malgré des situations personnelles, professionnelles et communales complexes.

L'équipe municipale a mené à bien la plupart des projets annoncés en début de mandat. Certains dossiers restent néanmoins en attente. C'est le cas de la construction d'une maison communale accompagnée d'une aire de jeux, ainsi que de la mise en place d'un espace dédié aux personnes âgées autonomes, intégré dans une réflexion plus large autour d'un projet multigénérationnel.

L'aménagement de la RD106 est également en cours de réflexion. La commune va en reprendre partiellement la gestion afin de pouvoir mieux réglementer et sécuriser les sorties d'habitations situées le long de cet axe.

Enfin, un projet de CVCB (Chaussée à Voie Centrale Banalisée) entre Rancenay et Avanne-Aveney est engagé. Celui-ci vise, à long terme, à permettre la création d'une piste cyclable sécurisée. Ce projet est porté conjointement par Grand Besançon Métropole, le Conseil Départemental du Doubs et la commune d'Avanne-Aveney.

Certains projets ont été volontairement mis en suspens cette dernière année en raison de contestations systématiques. Ces démarches, souvent initiées par des personnes qui ne résident même pas dans notre commune, entraînent des recours juridiques répétés. Elles mobilisent beaucoup de temps et d'énergie, et coûtent de l'argent à la collectivité, donc aux habitants qui paient leurs impôts.

Dans une petite commune où l'équipe municipale dispose de moyens humains très réduits et où les élus consacrent une grande partie de leur temps personnel à la gestion communale, ces freins ralentissent fortement la réalisation de projets pourtant pensés pour l'intérêt général.

Sur le plan fiscal, nous avons veillé à contenir l'évolution des taux tout au long du mandat. Sur l'ensemble de la période, cela s'est traduit par une augmentation de 2,72 % pour le foncier bâti et de 2,52 % pour le foncier non bâti.

En revanche, l'État revalorise chaque année les bases d'imposition qui servent de calcul à vos impôts : +0,9 % (2020), +0,2 % (2021), +3,4 % (2022), +7,1 % (2023), +3,9 % (2024) et +1,7 % (2025).

Ces hausses nationales, indépendantes de la commune, expliquent l'essentiel de l'augmentation de vos impôts locaux.

Nous avons choisi la modération, afin de préserver à la fois un budget communal solide et le pouvoir d'achat des habitants.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui m'ont accompagnée dans ce mandat. Chacun, à son niveau, a contribué à faire progresser notre village.

Je souhaite également vous informer qu'à partir de 2026, le mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants évoluera : il n'y aura plus de candidatures individuelles, mais un vote par liste, comme c'est déjà le cas dans les communes plus importantes. La parité sera également obligatoire, y compris pour les adjoints. C'est une réforme importante que je soutiens pour plus d'équité et de clarté dans la vie démocratique locale.

Selon moi, la démocratie repose avant tout sur la participation et l'engagement de toutes et tous. C'est le partenariat actif entre femmes et hommes, le sens partagé des devoirs et des responsabilités, qui constitue, selon moi, l'un de ses piliers essentiels et permet de faire vivre pleinement l'intérêt collectif.

Ce mandat, malgré les obstacles, a été une expérience très enrichissante. J'ai eu à cœur d'être utile à la collectivité, et je ne regrette aucun des choix entrepris, que ce soit concernant les rénovations des bâtiments, ainsi que la sécurité liée aux zones enclavées de la commune.

Projets marquants :

- *Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité et de la tranquillité publique, la commune a procédé à l'installation de 10 caméras de vidéoprotection, permettant de couvrir 8 zones stratégiques du territoire communal. Ce dispositif vise à prévenir les incivilités, dissuader les actes de délinquance et faciliter les enquêtes en cas d'infraction.*
- *La cour de la mairie a fait l'objet d'une rénovation complète afin d'améliorer son accessibilité, son esthétique et son usage au quotidien. Dans le même esprit de valorisation du patrimoine communal, le monument aux morts a également été rénové et réaménagé, lui redonnant tout son caractère et sa dignité. Ces travaux contribuent à embellir le cœur du village tout en préservant sa mémoire collective.*

- Face aux nombreuses coupures électriques survenues ces dernières années, nous avons sollicité Enedis, qui a répondu favorablement en lançant un vaste programme de modernisation du réseau. À Rancenay, 1 000 mètres de ligne aérienne ont été remplacés par 1 500 mètres de réseau souterrain, plus résilient. D'autres travaux ont également été réalisés sur l'axe électrique desservant Rancenay, notamment entre La Malate et Montfaucon, portant à 5 500 mètres la longueur totale de réseau enfoui. Cet ensemble d'interventions représente un investissement d'environ 1 million d'euros de la part d'Enedis, pour améliorer la qualité de service et le confort des habitants. D'autre part, la commune a participé à une importante campagne d'élagage afin d'optimiser l'efficacité et la durabilité de ces travaux.
- L'éducation et l'enfance sont des priorités. Cet engagement s'est traduit par un soutien constant aux projets scolaires et aux associations de loisirs, que nous subventionnons au prorata du nombre d'enfants concernés. Nous travaillons également en étroite collaboration avec la commune d'Avanne-Aveney pour assurer la mise à disposition d'une accompagnatrice de bus, afin de garantir la sécurité des enfants lors de leurs trajets scolaires.
- La commune a procédé à l'aménagement du sens de circulation de la rue de Lavaux ainsi qu'à la réorganisation de la place de l'Alambic pour plus de sécurité.
- Afin de répondre aux obligations réglementaires de la loi 3DS, depuis le 1er janvier 2024, toutes les communes doivent attribuer une adresse complète et normalisée à chaque habitation. C'est dans ce cadre que chaque boîte aux lettres et logement de Rancenay s'est vu attribuer un numéro, et que certaines voies ont dû être nommées, notamment sur le site de la Double Écluse.
Les objectifs : améliorer l'efficacité des services d'urgence, faciliter les livraisons et les démarches administratives, mettre à jour les bases de données nationales (notamment la Base Adresse Nationale).
- Maison communale et projet intergénérationnel : le terrain a été acquis en vue de la création d'une maison communale avec aire de jeux, pensée pour renforcer la vie locale.
- Rétrocession du lotissement « Aux Champs du Rang » : une avancée notable a été engagée entre le lotisseur, la commune et Grand Besançon Métropole. C'est une volonté communale que ce lotissement intègre le domaine public pour la fin de l'année 2025.
- La commune s'est dotée d'un site internet moderne et optimisé, offrant un accès facilité à l'information locale. Une application Illiwap est également à votre disposition pour vous informer en temps réel. Travaux, alertes, événements, actualités... elle est gratuite et sans inscription.
- Fermeture progressive de la zone éclusière : les infrastructures actuelles ne permettent plus à Voies Navigables de France de maintenir cette zone. La commune est favorable à cet arrêt, qui sera effectif en 2028, avec une fermeture progressive déjà engagée. Cette décision répond avant tout à des problèmes d'insalubrité entraînant une dégradation environnementale dans une zone naturelle protégée, ainsi qu'au non-respect répété des règles de vie collective.
- Manifestations culturelles : Depuis trois ans, la commune a le plaisir d'accueillir la troupe du Théâtre de la Clairière, en partenariat avec la commune de Thoraise. Ces spectacles gratuits, de grande qualité, offrent aux habitants une belle ouverture sur la culture. Par ailleurs, nous soutenons l'association Rancenay en fête, que nous subventionnons, et qui organise tout au long de l'année plusieurs manifestations conviviales au bénéfice de tous.

- *Fêtes patriotiques : en 2025, notre commune assure l'accueil des cérémonies de mai et de novembre en partenariat avec la commune d'Avanne-Aveney. Ces temps de commémoration sont des moments importants de rencontre et de mémoire collective. Je regrette toutefois la faible participation constatée lors de ces cérémonies.*
- *Réfection du logement communal : le logement est toujours vacant. Les travaux de réhabilitation commenceront fin 2025 et se poursuivront début 2026.*
- *Dans le cadre de notre engagement en faveur de la sécurité et de la santé publique, un défibrillateur automatisé externe (DAE) a été installé place de l'Alambic. Nous invitons chacun à repérer son emplacement : il pourrait un jour sauver une vie.*
- *Conseils municipaux : À ce jour, 48 conseils municipaux se sont tenus et pas moins de 399 points ont été délibérés.*

Je vous souhaite une très belle rentrée 2025, que la santé et le bonheur accompagnent vos familles.

Bien à vous,

Le Maire

Nadine DUSSAUCY



Mairie de Rancenay -4 rue de la mairie 25320 RANCENAY

Tél : 03 81 52 38 96 – Astreinte : 06 38 17 77 24

Email : mairie.rancenay@rancenay.fr

Accueil du public : mardi 08h00 - 12h00 - vendredi 13h00 - 17h30